



*Fédération CNT éducation, 33 rue des Vignoles 75020 Paris*

## Marcher pour la liberté de circulation et d'installation Marcher contre les violences policières Marcher pour résister aux politiques sécuritaires et identitaires

Salarié•e•s de Goodyear à Amiens ou de PSA à Poissy... militant•e•s, syndicalistes, féministes, elles et ils sont de plus en plus nombreuses et nombreux à être condamnés par la justice pour faits de grèves ou d'actions. Dans l'Éducation, les jeunes lycéen•ne•s et collégien•ne•s mobilisé•e•s ces dernières années subissent de plein fouet les effets de la militarisation de la police.

Robocops postés en embuscade aux abords des établissements, tirs de flashball et matraques s'abattent sur les élèves, qui, pour toute agressivité, s'en tiennent le plus souvent à empiler des poubelles pour organiser des blocages. Si quelques feux de poubelles partent parfois ici ou là, aucune violence envers les personnes (flics ou personnels).

Les quartiers populaires sont depuis toujours la cible des violences policières. La gestion de l'ordre par l'État dans ces quartiers, c'est une police qui humilie, violente, réprime, tue en toute impunité. Aux frontières, c'est par milliers que se chiffrent les victimes des politiques d'exclusions.

### **L'ordre capitaliste ne supporte aucune opposition**

Il s'agit de terroriser l'ensemble de la population. Que ce soit dans les ZAD, comme on l'a vu dernièrement à Bure violemment expulsée, dans les manifestations, les usines, les squats, les quartiers populaires, ou contre les migrantes et les migrants à qui l'on arrache les tentes et les couvertures qui leur servent d'abris, la criminalisation bat son plein. Elle s'appuie sur une législation d'exception désormais inscrite dans le droit commun : fouilles systématiques, perquisitions 24h/24h, interdictions de séjours, assignations à résidence...

Depuis le mouvement contre la loi Travail, les manifestantes et les manifestants sont de plus en plus souvent poursuivis avec un chef d'inculpation qui renoue avec les lois anti-casseurs des années 1970, « attroupement en vue de troubler l'ordre public ». L'intention est mise en accusation, le droit de manifester ou de résister est remis en cause.

Ouvrir un squat peut désormais conduire en prison. Refus d'obtempérer ou fuite, la loi de « Sécurité publique » permet aux forces de l'ordre d'utiliser leurs armes sans justifier leurs tirs. Cela constitue un vrai permis de tuer pour la police. . . .

...

## En finir avec les frontières

Les mortes et les morts se comptent par dizaines de milliers sur la route de l'exil que les guerres impérialistes des États et le pillage des ressources organisé par les multinationales capitalistes ne cessent de provoquer.

Et bientôt le délit de « franchissement non autorisé des frontières » et le doublement de la durée maximale de rétention administrative (de 45 à 90 jours) vont encore criminaliser et permettre d'enfermer davantage celles et ceux qui auront survécu au voyage et qui pensaient trouver refuge en France ou en Europe.

Les migrant•e•s sont au carrefour de toutes les oppressions et de tous les abus patronaux et policiers. Elles et ils sont exposés à la violence de tous les États.

L'abolition des frontières et la libre circulation et d'installation des personnes, quelle que soit leur nationalité, sont donc une impérieuse nécessité.

## Marche des Solidarités samedi 17 mars à Paris

Cette manifestation est importante car elle rend tangible les liens qui se sont tissés pendant le mouvement contre la loi Travail entre les familles de victimes de la police, les syndicalistes, les manifestantes et les manifestants, les squatteurs et les squatteuses, les NuitDeboutistes et les collectifs de lutte des migrant•e•s. C'est ce front élargi contre les violences de l'État et du capitalisme qu'il nous importe de renforcer. Ces convergences sont précieuses pour continuer de lutter contre les lois liberticides, les violences policières et pour l'ouverture des frontières.

**Samedi 17 mars, rendez-vous à Opéra à 14h**  
puis à Stalingrad pour tables de presse et prises de paroles

Paris, le 11 mars 2018